



MACHEFERT

GROUP

Paris, le 20 décembre 2024

Très affectée par la crise sanitaire, une lourde dette et un créancier exigeant, la Société s'est placée en procédure de sauvegarde début 2022 puis en procédure de redressement judiciaire suivant jugement du 29 avril 2024.

La Société est en cours de discussions avancées avec un nouveau partenaire financier lui permettant de sortir rapidement de la procédure de redressement judiciaire.

Le concours qui serait mis en place permettrait également de repositionner cinq établissements, d'inaugurer deux nouveaux concepts et ainsi de développer l'activité de la Société.

La Société prévoit de tenir le marché informé de la concrétisation de l'accord le cas échéant.

Kevin Machefert

Directeur Général - Machefert Group

